

Nérac et sa région

ACTU

PRATIQUE

SPORTS

LOISIRS

« Lot-et-Garonne

Publié le 15/10/2009 03:52 | LaDepeche.fr

Nérac. Une invitation à la méditation

La galerie d'art des Tanneries accueille les œuvres de Lilou Bollé.



« Le Temps » par Lilou Bollé qui expose ses œuvres aux Tanneries. Photo DDM, Henri Nouilhan.

Jusqu'au 22 novembre, Lilou Bollé expose ses peintures à la galerie des Tanneries, à Nérac. Le vernissage aura lieu demain vendredi 16 octobre à 18 h 30. Deux thèmes sont présents : « L'homme trouvant des états d'épanouissements colorés conjugués en plusieurs tableaux. Ce sont des impressions toutes en rondeurs, un dynamisme un mouvement étonnants ou au contraire un calme dans un fragile équilibre des éléments jusqu'au dernier tableau apaisé invitant à la méditation.

« Le Temps » se déplie aussi en une série de tableaux où l'émotion est capturée, transformée de vibration en vibration, dissémination, condensation, fusion ou évaporation.

Hier, aujourd'hui, demain, en boucles surdimensionnelles et simultanées. Lilou Bollé, autodidacte en Lot-et-Garonne. Après une formation scientifique et une carrière dans l'enseignement des sciences de la vie et de la terre, elle poursuit aujourd'hui une réflexion sur le sens et la valeur du recyclage. Où trouve-t-on dans ses œuvres ?

La main traduit l'émotion

Des plages de repos pour les yeux, des zones d'absorption pour l'esprit, des lieux de dissolution de la pensée ? La suite nous appartient. L'ouverture est à ce niveau : là où il peut y avoir interaction, celui qui regarde rejoint ce qu'il voit. L'ensemble des toiles de Lilou Bollé est comme un texte dont les mots cherchent leur équilibre dans le son et non dans le sens, léger et sensuel, faisant fi des académismes et autres mimétismes, la pensée de l'artiste se libère enfin, la main traduit l'émotion.

Une exposition à parcourir avec le cœur plus qu'avec la raison afin de redécouvrir l'émotion originale.

Renseignements au 05 53 97 01 45. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, samedi libre. Henri Nouilhan.